

## HONORAIRES DE TRANSACTION

*Ces honoraires TVA en sus sont à la charge du Mandant, s'entendent « Commission d'agence incluse (sauf stipulation contraire du mandat)*

### Mandat de vente

Compris entre :	0 €	et	15 000 €	1 500 € forfaitaire
Compris entre :	15 001 €	et	30 000 €	3 000 € forfaitaire
Compris entre :	30 001 €	et	50 000 €	5 000 € forfaitaire
Compris entre :	50 001 €	et	60 000 €	5 500 € forfaitaire
Compris entre :	60 001 €	et	70 000 €	6 000 € forfaitaire
Compris entre :	70 001 €	et	80 000 €	6 500 € forfaitaire
Compris entre :	80 001 €	et	90 000 €	7 000 € forfaitaire
Compris entre :	90 001 €	et	100 000 €	7 500 € forfaitaire
Compris entre :	100 001 €	et	110 000 €	8 000 € forfaitaire
Compris entre :	110 001 €	et	120 000 €	8 500 € forfaitaire
Compris entre :	120 001 €	et	130 000 €	8 500 € forfaitaire
Compris entre :	130 001 €	et	140 000 €	9 000 € forfaitaire
Compris entre :	140 001 €	et	150 000 €	9 500 € forfaitaire
Compris entre :	150 001 €	et	160 000 €	10 000 € forfaitaire
Compris entre :	160 001 €	et	170 000 €	10 500 € forfaitaire
Compris entre :	170 001 €	et	180 000 €	11 000 € forfaitaire
Compris entre :	180 001 €	et	190 000 €	11 500 € forfaitaire
Compris entre :	190 001 €	et	200 000 €	12 000 € forfaitaire

Compris entre :	200 001 €	et	210 000 €	12 500 € forfaitaire
Compris entre :	210 001 €	et	220 000 €	13 000 € forfaitaire
Compris entre :	220 001 €	et	230 000 €	13 500 € forfaitaire
Compris entre :	230 001 €	et	240 000 €	14 000 € forfaitaire
Compris entre :	240 001 €	et	250 000 €	14 500 € forfaitaire
Compris entre :	250 001 €	et	260 000 €	15 000 € forfaitaire
Compris entre :	260 001 €	et	270 000 €	15 500 € forfaitaire
Compris entre :	270 001 €	et	280 000 €	16 000 € forfaitaire
Compris entre :	280 001 €	et	290 000 €	16 500 € forfaitaire
Compris entre :	290 001 €	et	300 000 €	17 000 € forfaitaire
Compris entre :	300 001 €	et	310 000 €	17 500 € forfaitaire
Compris entre :	310 001 €	et	320 000 €	18 000 € forfaitaire
Compris entre :	320 001 €	et	330 000 €	18 500 € forfaitaire
Compris entre :	330 001 €	et	340 000 €	18 500 € forfaitaire
Compris entre :	340 001 €	et	350 000 €	19 000 € forfaitaire
Compris entre :	350 001 €	et	360 000 €	19 500 € forfaitaire
Compris entre :	360 001 €	et	370 000 €	20 000 € forfaitaire
Compris entre :	370 001 €	et	plus	5.50%

*Toutes nos offres sur [www.sai.immo](http://www.sai.immo)*

## ***HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE***

### **HONORAIRES DE GESTION**

#### **A charge du bailleur (gestion locative)**

Sur montant des loyers + charges encaissé par le cabinet	6.69 % HT	8.00 % TTC*
Garantie des loyers impayés (calculé sur loyer + charges)		3.00 % TTC

*\*tarif dégressif si plusieurs lots, nous consulter*

#### **Autres baux**

#### **A la charge du preneur (locaux tertiaire)**

Un mois de loyer TTC correspondant aux honoraires de négociation, visites, constitution du dossier, rédaction de bail et constat d'état des lieux

### **HONORAIRE DE LOCATION (dans le cadre de gestion locative)**

#### **Bail habitation principale**

#### **la charge du bailleur et preneur (locaux d'habitation)**

12 % du loyer annuel hors charges à partager à part égale entre le bailleur et le preneur, correspondant aux honoraires de négociation, visites, constitution du dossier, rédaction de bail et constat d'état des lieux. Plafonnés :  
A 8 € TTC par m2 correspondant aux honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail.  
A 3 € TTC par m2 correspondant aux frais d'établissement de l'état des lieux)

### **HONORAIRE DE LOCATION (location simple)**

#### **la charge du bailleur et preneur (locaux d'habitation)**

2 mois de loyer à partager à part égale entre le bailleur et le preneur, correspondant aux honoraires de négociation, visites, constitution du dossier, rédaction de bail et constat d'état des lieux. Plafonnés :  
A 8 € TTC par m2 correspondant aux honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail.  
A 3 € TTC par m2 correspondant aux frais d'établissement de l'état des lieux)

## ***HONORAIRES DE SYNDIC***

\*\*Tarif indicatif à adapter selon les immeubles. Merci de nous consulter.

- Le prix par lot\*\* principal se situe entre 130.00 € TTC et 200.00 € TTC en fonction des équipements communs à gérer et la typologie, et avec un forfait minimum de 1 500.00 € TTC pour les immeubles de moins 10 lots.
- Forfait pour l'établissement d'un document d'information de l'acquéreur dans le cadre des dispositions rendues obligatoires par la loi ALUR (immeuble en copropriété): maximum de 200.00 € TTC.
- Etablissement de l'état daté préalable à la signature de la vente : 380.00 € TTC
- La préparation, la convocation et la tenue d'une assemblée générale supplémentaire de 2 heures, à l'intérieur d'une plage horaire allant de 09 heures à 20 heures 500.00 € TTC

#### **Prestations de gestion administrative et matérielle relatives aux sinistres**

- Les déplacements sur les lieux : Facturation au temps passé
- La prise de mesures conservatoires : Facturation au temps passé
- L'assistance aux mesures d'expertise : 120,00 €TTC /heure
- Le suivi du dossier auprès de l'assureur : Facturation au temps passé

#### **Frais et honoraires imputables aux seuls copropriétaires**

Le coût des prestations suivantes est imputable au seul copropriétaire concerné. Frais de recouvrement (art. 10-1 a de la loi du 10 juillet 1965)

- Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception : 48.00 € TTC
- Relance après mise en demeure : 12.00 € TTC
- Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé : 80.00 € TTC
- Frais de constitution d'hypothèque/ Frais de mainlevée d'hypothèque : 120.00 € TTC
- Dépôt d'une requête en injonction de payer : 96.00 € TTC
- Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice (uniquement en cas de diligences exceptionnelles) : 190.00 € TTC

*Toutes nos offres sur [www.sai.immo](http://www.sai.immo)*